

Ataxie post-partum après euthanasie des chiots : Quel est votre avis ?

Florence Buronfonce¹

Sylviane Laurentie²

1: CPVL – VetAgro Sup - Campus vétérinaire - 1 avenue Bourgelat – 69280 MARCY L'ÉTOILE

2 : Anses-ANMV- Département Pharmacovigilance- CS 70611 - 35306 FOUGERES Cedex

Exposé :

Une chienne de 12 kg met bas six chiots. Le choix est fait par les propriétaires de n'en garder que deux. Quatre sont donc euthanasiés par injection à chacun de 400 mg de pentobarbital sodique. Par commodité, les chiots étant euthanasiés à domicile, les cadavres sont enterrés par le propriétaire dans le jardin.

Quelques jours plus tard, la chienne présente de l'ataxie, de la prostration, une baisse de conscience. A la consultation, le vétérinaire note aussi un myosis et une hypothermie (37,8°C).

Une heure après son admission, la température est descendue à 36,9°C, puis l'animal a présenté une phase de convulsion.

La chienne est maintenue sous perfusion, reçoit une administration de diazépam et reste sur tapis chauffant.

Malgré ce traitement, elle refait une crise convulsive, pendant laquelle elle vomit... des morceaux de chiot.

13 heures après l'admission, l'état de l'animal s'améliore et la chienne reprend conscience.

48 heures plus tard, la chienne est complètement rétablie.

A noter que les 2 chiots non euthanasiés ont été remis avec la mère 24h après l'admission et n'ont présenté aucun symptôme.



Photo E. Fresnay

Quel est votre avis ?

Réponse :

L'avis du pharmacovigilant :

Le pentobarbital est bien absorbé par les intestins, avec un pic plasmatique entre 30 min et une heure après ingestion. La DL50 par voie orale chez le chien est de l'ordre de 85 mg/kg. La dégradation du pentobarbital dans les carcasses en décomposition est très lente (une étude a par exemple montré que l'euthanasiant est encore détectable 367 jours après l'euthanasie d'un cheval).

Dans ce cas, même quelques jours après l'euthanasie des chiots, la chienne a absorbé environ 120 mg/kg, une quantité donc suffisante pour entraîner la mort.

La littérature mentionne la possible survenue de troubles nerveux allant du coma hypertonique à une dépression cardiorespiratoire avec coma atonique. Des convulsions ont été sporadiquement rapportées dans les cas enregistrés au CPVL. Les vomissements sont rares et dans le cas de cette chienne, il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un effet mécanique des os des chiots sur la muqueuse gastrique. Leur survenue a probablement permis de limiter la dose de pentobarbital disponible pour la chienne et a probablement contribué à l'évolution favorable. Le rôle de l'euthanasiant peut être considéré comme probable.

Note : Des cas similaires sont régulièrement rapportés au CPVL, ils concernent des chiens consommant tout ou partie d'un animal euthanasié, mais aussi des rapaces nécrophages se nourrissant sur des carcasses de ruminants laissées à disposition en zone d'estive. Après euthanasie par des barbituriques, toutes les précautions doivent être prises de manière à éviter que les animaux euthanasiés puissent être consommés compte tenu de la très longue persistance du pentobarbital dans les carcasses.



*Curée de vautours sur animal euthanasié en zone de montagne
Photo F. Roque*

Bibliographie :

Plumb D.C., in *Veterinary Drug Handbook, 8th ed.* 2015, p.832-834
Volner P.A, in *Small Animal Toxicology , 3rd ed.* , 2013 p. 314–316
Viner T. C. *et al*, in *Veterinary Pathology 2016, Vol. 53(5)* P.1103-1106
Payne J, in *J Anim Sci.* 2015, Vol. 93(4), p.1824-1829

Par leurs déclarations de pharmacovigilance, les vétérinaires contribuent à une amélioration constante des connaissances sur les médicaments et permettent ainsi leur plus grande sécurité d'emploi. Contribuez à cette mission en déclarant : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>